



Communiqué de presse de Hervé SAULIGNAC

Le 15 janvier 2018

Hervé SAULIGNAC demande un moratoire national sur l'implantation de nouvelles zones commerciales en périphérie des villes

Mardi 15 janvier, le Député Hervé Saulignac a interpellé le Ministre de la Cohésion des territoires dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale au sujet de l'aménagement du territoire et la revitalisation des centres villes et centres-bourgs.

Vous trouverez ci-dessous sa question orale.

« Monsieur le Ministre,

La dévitalisation des centres de villes, petites et moyennes, paraît s'accélérer inexorablement depuis 20 ans. Certains hyper-centres ressemblent à des villes fantômes pendant que la périphérie tentaculaire grossit de ses enseignes nouvelles, de ses parkings géants et de ses temples démesurés de la consommation.

Ce sont nos modes de vie qui s'en trouvent bouleversés devant la vitalité des bourgs-centres qui s'étiolent, perdent leurs boutiques en même temps que leurs habitants. Au final, perdent un peu de leur âme...

De nombreux rapports, études d'impact, lois, contrats, assises, plans d'actions... se sont succédés à coup de milliards d'euros, sans jamais endiguer le phénomène.

Au final, notre incapacité collective à penser depuis 20 ans l'installation de commerces de manière cohérente sur nos territoires, a produit une véritable catastrophe en matière d'urbanisme et d'aménagement.

Combien d'entrées de villes défigurées ? Combien de terres agricoles à jamais perdues ? Combien d'espaces aménagés de manière uniforme où les ronds-points succèdent aux avenues pour accueillir sous des hangars de tôles tout ce qui se consomme ? Et que dire des transports coûteux et polluants qui contredisent en tous points les principes élémentaires du modèle de ville durable ?

Les pourfendeurs de cet urbanisme commercial qui renvoie les bourgs-centres au musée, nous opposent des arguments comme autant de réalités fatales : ils convoquent dans leurs

plaidoiries les nouveaux modes de vie ; la consommation low cost ; le faible prix du foncier en périphérie, les besoins de stationnement...

Si l'interventionnisme de l'Etat est parfois critiquable, je crois qu'il est urgent de l'activer pour sauver ce qui reste des centres villes. La situation est grave et le temps n'est plus aux demi-mesures.

Le plan gouvernemental que vous venez de lancer « Action cœur de ville » me laisse à penser, Monsieur le Ministre, que vous partagez mon opinion.

Néanmoins, les mesures que contient ce plan n'y suffiront pas. C'est pourquoi, face à l'urgence de la situation et aux échecs successifs, il convient d'aller au-delà.

Aller au-delà, cela suppose de prendre du temps, pour le débat, pour la réflexion, pour l'évaluation et surtout pour que les mesures soient enfin à la hauteur des ambitions nécessaires.

Aussi, Monsieur le Ministre, je vous demande si vous aurez le courage d'envisager, pour les opérations qui ne sont pas engagées, un moratoire national des implantations commerciales en périphérie. Serez-vous le Ministre qui va enfin appuyer sur le frein pour éviter le pire? »